

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3791-2012

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville  
et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «SCGM»),

---

**AFFIDAVIT POUR ORDONNANCE  
DE CONFIDENTIALITÉ**  
(ART. 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

---

Je, soussigné, Robert Rousseau, Directeur, Projets majeurs, faisant affaires au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis à l'emploi de Gaz Métro et j'ai une connaissance personnelle des faits pertinents à la demande d'ordonnance de confidentialité;
2. Dans le cadre du dossier R-3791-2012, Gaz Métro a déposé, sous pli confidentiel, un tableau fournissant des renseignements sur les coûts estimés des diverses études et des travaux préparatoires à être effectués (Annexe A à la pièce Gaz Métro-2, Document 1);
3. La divulgation de ces renseignements pourrait compromettre l'intégrité du processus d'appels d'offres visant certaines de ces études ou travaux préparatoires en ce que les éventuels soumissionnaires pourraient déduire l'enveloppe budgétaire prévue par Gaz Métro;
4. Advenant qu'une telle situation se produise, elle pourrait résulter en des coûts plus élevés de ces études ou travaux, le tout au détriment de l'ensemble des parties prenantes;
5. Tous les faits allégués au présent affidavit sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ:

*(s) Robert Rousseau*

---

Robert Rousseau

DÉCLARÉ solennellement devant moi,  
À MONTRÉAL, ce 27<sup>e</sup> jour de juin 2012

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation  
pour tous les districts